

INFORMATION

SUIVI DU CHANTIER PAR L'ARCEP ET LE CONSEIL SYNDICAL

Suite au comité de quartier du 15 février dernier, une réunion a été organisée le 7 avril entre des représentants de la Ville, du groupe Eiffage et de l'agence d'architecture du projet, et pour Central Parc du Conseil syndical (Patrick Perret) et de l'ARCEP (Charles Beuzit, Marie-Line Meaux).

Objectif : faire le point sur la phase Chantiers de l'implantation du Campus de l'Arche du pôle universitaire Léonard de Vinci, en tenant compte de son état d'avancement. Le traitement des emprises du pôle et le réaménagement futur du secteur seront vus ultérieurement.

MODIFICATION DES CIRCULATIONS DANS LE SECTEUR

Dans les prochains jours, la circulation piétonne entre le parc André Malraux et le RER sera déviée depuis la placette du 124/126 de Central Parc vers le groupe de statues « La Conférence ». La voie Pompiers (qui passait devant l'ancienne table de ping-pong) sera fermée à toute circulation, sauf pour les pompiers et bien sûr les véhicules du chantier.

Le nouvel accès piétons sera fléché et éclairé via les Algeco de la base vie du chantier implantée en bordure du square (entre l'allée Le Corbusier à hauteur du collège et l'allée piétonne de Central Parc).

Conséquence pour les bâtiments 120 à 124/126 : durant tout le chantier (3 ans), accès des véhicules (médecins, déménagements, travaux, livraisons...) obligatoirement reportés par la rue Salvador Allende et l'allée piétonne entre le 118 et le 124/126.

L'allée Le Corbusier sera élargie d'environ 2 m entre le niveau de l'accès au collège et l'accès au parc, pour le passage croisé des engins de chantiers. Les demi-tours se feront sur l'emprise du pôle.

La Ville va nous transmettre le plan des nouvelles circulations pour l'affichage à Central Parc.

CONFIRMATION DE LA DURÉE ET DES HORAIRES DU CHANTIER

Durée du chantier : 3 ans (livraison attendue fin 2025).

mars 2023-septembre 2023 : phase abattage d'arbres, installation du chantier, curage/désamiantage et démolitions.

septembre 2023-septembre 2024 : travaux de gros œuvre

septembre 2024-décembre 2025 : corps d'état secondaires.

Horaires (sous réserve des contraintes du planning et de l'avancement réel des travaux)

- Chantier du lundi au vendredi 7h-20h (mais avec travail possible certains samedis 7h-20h).
- Travaux bruyants programmés autant que possible entre 8h-18h, en évitant la plage 12h-14h30.
- Livraisons chantier réduites autant que possible le vendredi pour tenir compte du marché.

Par conséquent, il n'y aura ni travaux de nuit, ni travaux les dimanches et jours fériés.

MAÎTRISE DES NUISANCES

Eiffage affirme tout mettre en œuvre pour les maîtriser au mieux :

- balisage et sécurisation des circulations piétons,
- homme-traffic à l'entrée de l'allée Le Corbusier pour gérer les circulations « chantiers »,
- gestion de la propreté du chantier, notamment par contrôle et nettoyage régulier des véhicules, des abords, etc.....,
- stockage (et sécurisation) des matériaux sur l'emprise du chantier,
- utilisation privilégiée de véhicules à faible émission sonore.

Pour l'ARCEP et le Conseil syndical, ces points seront à suivre et à vérifier au fur et à mesure du déroulement du chantier.

Point particulier sur le désamiantage :

Eiffage Construction indique que le « plan de retrait » prévu par la réglementation est particulièrement détaillé pour le projet. Un seul sous-traitant agréé et contrôlé par les pouvoirs publics en sera chargé.

LE SUIVI DU CHANTIER PAR L'ARCEP ET LE CONSEIL SYNDICAL

La Ville et Eiffage vont mettre en place une boîte mail + un registre pour les réclamations des riverains.

L'ARCEP et le Conseil syndical vont travailler à mettre en place de leur côté un 1er niveau de recueil de ces réclamations ou de ces observations, pour vérifier qu'elles sont bien prises en compte et suivre les réponses qui seront faites.

Un suivi régulier du chantier avec les différents responsables du projet (Ville, groupe Eiffage, agence d'architecture) sera organisé tous les 3 ou 4 mois, sauf urgence, et en tout cas avant le lancement d'une phase importante du déroulement du chantier.

Toutes les questions relatives à l'impact pour Central Parc du fonctionnement futur du pôle universitaire et celles portant sur le réaménagement futur du square et des abords seront abordées ultérieurement.

Mais nous avons déjà rappelé quelques questions posées suite au conseil de quartier du 15 février :

- la gestion des futures circulations techniques du pôle (livraisons, ramassage des déchets, circulations du personnel) et leur impact visuel et sonore (notamment à hauteur du 126),
- l'impact des nouveaux bâtiments de R+6 sur l'ensoleillement et la luminosité des appartements,
- la re-végétalisation du secteur.

Enfin, nous avons attiré l'attention sur l'impact du chantier sur la relocalisation des trafics en tous genres qui se tenaient dans le secteur. La Ville a pris note, en particulier pour un dégagement des vues tout autour des statues et de leurs abords, et pour l'usage du petit accès au portillon arrière du square (aujourd'hui fermé) côté Central Parc.

Rédaction : Charles Beuzit - Marie-Line Meaux- Patrick Perret.